

La Maison de l'habitat se réorganise et déménage

Fermeture au public les jeudi 29 et vendredi 30 septembre prochains pour déménagement.

Réouverture le lundi 3 octobre 2016

La Maison de l'Habitat se réorganise au 1^{er} octobre prochain et quitte ses locaux du 37, rue Jean Romain à Caen pour emménager au rez-de-chaussée de l'Hôtel d'agglomération :

16, rue Rosa Parks à Caen
(le numéro de téléphone est inchangé 02 31 38 31 38
et l'adresse du site internet devient www.maisonhabitat.caenlamer.fr)

La Maison de l'Habitat poursuit et renforce ses missions communautaires en direction des communes du territoire, du public et des partenaires en sa qualité de centre de ressources et d'information sur toutes les questions liées à l'habitat et au logement.

Les partenaires accueillis jusqu'à lors poursuivront leurs permanences à l'attention du public, au sein de ces nouveaux locaux (CLLAJ, Espaces Info Energie, UDAF, SOLIHA) ; la Maison de l'Habitat reste également lieu d'enregistrement de la demande de logement social pour le territoire communautaire.

Ses horaires d'ouverture restent inchangés :
du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00
et le vendredi de 10 h 00 à 12h30 et de 13h30 à 16 h 00



Maison
de l'habitat
Caen la mer

Communauté d'agglomération Caen la mer
Hôtel d'agglomération
16, rue Rosa Parks
CS 52700
14027 Caen cedex 9

Le Service communal du logement de la ville de Caen

Vous souhaitez emménager à Caen dans un logement social ?

A compter du 1er octobre 2016, le service communal du logement de la Ville de Caen vous accueille, vous informe ou vous oriente en fonction de votre situation.

Il gère également les dispositifs d'aide de la Ville tels que l'aide complémentaire à celle de l'Agglomération Caen la mer pour l'accession sociale à la propriété.

Contact

Service communal du logement

9, rue de L'Engannerie, à Caen

Tél. 02 31 15 35 55 ou 02 31 15 35 65

service-communal-logement@caen.fr

Ouvert du lundi au vendredi, 10h-12h30 / 13h30-16h

(Jusqu'à 18h le mardi, jusqu'à 17h le mercredi et le jeudi)

Et sur rendez-vous

Informations Locales

Défi Familles à énergie positive à Caen

La Ville de Caen invite les Caennaises et les Caennais à se mobiliser pour relever ce défi et réaliser de réelles économies d'énergie dans leur logement.

De décembre 2016 à avril 2017, l'opération **Familles à énergie positive**, animée par les Espaces Info-Energie (EIE), va permettre à tous d'**agir de façon concrète, efficace et ludique sur ses consommations d'énergie et d'eau**.

Pour relever le défi il faut :

- rejoindre une équipe qui sera accompagnée par un capitaine d'ici début décembre 2016,
- faire le pari de réaliser 8% d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent,
- exécuter le défi dans son logement avec ceux qui y habitent.

Pour participer, il suffit de s'inscrire sur le site internet (caen.familles-a-energie-positive.fr) et de rejoindre l'équipe de son quartier (12 équipes de 10 familles).